

REGIE CULTURELLE MUNICIPALE

DE LA VILLE DE VENCE

La Régie Culturelle est au cœur de la vie culturelle éducative et touristique vençoise. Elle est une plate-forme de projets, de coopérations et d'expositions orientée vers l'Europe et l'international.

APPEL A CANDIDATURES

Logements + ateliers partagés

VILLE DE VENCE

Présentation du projet :

Le conseil d'administration de la Régie Culturelle Municipale de Vence a entériné un projet de logements/ateliers à caractères sociaux destiné aux artistes contemporains et aux démarches expérimentales. Ce projet mêlant mixité sociale et soutien à la création numérique est le fruit d'un partenariat entre la Régie Culturelle établissement public, la SEM (société d'économie mixte impliquée dans la réhabilitation des quartiers) et Api Provence (gestionnaire de location sociale et suivi de résidents).

Objectifs :

Les résidences de création contemporaine et d'accompagnements de projets artistiques expérimentaux répondent au besoin de mieux appréhender les usages et les pratiques de la création artistique émergente.

L'art contemporain génère des formes et expressions à différents niveaux selon des outils et un langage qui lui sont spécifiques : images, musique et son, textes, scénographies, installations, performances... s'exerçant en ateliers pratiques, actions éducatives auprès des publics scolaire et périscolaire, ateliers d'expérimentation, expositions, rencontres entre artistes, chercheurs, théoriciens et publics.

L'objectif est d'assimiler l'évolution du monde de l'art, mais aussi de répondre aux besoins des artistes émergents et d'encourager la création multimédia et numérique afin de constituer une "ruche" permanente de création innovante en plein cœur de ville.

Il ambitionne également de poser les bases d'une résidence qui sera rapidement de premier plan dans la vie culturelle locale, permettant notamment des collaborations avec les acteurs principaux de l'éducation, de la culture et du tourisme à Vence.

La résidence accueillera 5 artistes dont les réalisations seront diffusées sur l'ensemble du territoire local afin de sensibiliser les publics à la création émergente et ses transformations.

APPEL A CANDIDATURE

LOGEMENTS A CARACTERES SOCIAUX

ARTISTES EMERGENTS DE LA SCENE CONTEMPORAINE

Artistes en résidence à Vence.

La résidence bénéficie d'une localisation privilégiée, Place Anthony Mars à Vence.

Les artistes en résidence auront l'opportunité d'être accueilli au sein d'un immeuble de 3 niveaux de 135m², comprenant :

5 chambres entre 16m² et 26m² : 3T1 et 2 T1'
Un espace commun d'environ 23 m²
Une réserve d'environ 14 m²
Un lieu d'exposition d'environ 17 m².

Vous profiterez d'un espace de travail d'environ 65m² à proximité immédiate de la résidence : la chapelle Ste-Bernadette.

Vous serez accueillis au sein d'une ruche dans un cadre propice à la création et aux rencontres avec les principaux acteurs culturels. Un cadre permettant notamment des collaborations avec : la Médiathèque et son espace numérique (ateliers, etc.), le Conservatoire, le Musée de Vence (service pédagogique), le Centre Culturel, la villa Alexandrine et l'Office du Tourisme (qui pourraient diffuser des créations), la direction Famille Enfance Jeunesse Education (ex : actions associant le jeune public sur du temps éducatif périscolaire).

En contrepartie,

- Vous serez redevable chaque mois d'une participation plafonds Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) incluant les charges de :

- T1 : 340,49 € TTC

- T1' : 453,63 € TTC

Avant déduction des APL auxquels vous devez prétendre.

- Vous participerez à des actions de sensibilisation dans la ville avec votre création.

Conditions d'accueil et modalités de participation :

Cet appel à candidature est destiné en priorité aux artistes émergents, locaux, nationaux ou internationaux justifiant **de revenus modestes et prétendant aux versements de l'APL.**

Présentez votre candidature :

Vous devez transmettre un dossier comprenant :

- Une brève biographie/CV avec liens internet ou nous pourrions découvrir vos travaux
- Une présentation de la démarche artistique (une page maximum)
- Indiquez si vous avez une structure de soutien ?
- Une note technique précise concernant vos besoins spécifiques de travail.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en compte.

Le dossier, sous format PDF, est à adresser, par envoi électronique uniquement à :

- cfioretti@ville-vence.fr

- sfichera@ville-vence.fr

Si vous souhaitez visiter les résidences et ses établissements collaborateurs vous devez prendre rendez-vous auprès de la régie Culturelle au 04 93 58 15 78.

Régie Culturelle de la ville de Vence, 2 places du frêne 06140 Vence.

Tel : 04 93 24 24 23

